

Crédit Foncier du Cameroun

DECISION N° ³⁰⁷⁵ 2021/DG/DAG/SDPA/SMA DU ^{13 AOÛT 2021} PORTANT
ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA POURSUITE ET A L'ACHEVEMENT DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'AGENCE DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN
A GAROUA.

LE DIRECTEUR GENERAL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

- Vu la Constitution
- Vu la Loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;
- Vu la Loi 2017/011 du 12/07/2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu le Décret n°77/140 du 13 mai 1977 portant création et organisation du CFC, modifié et complété par le Décret n° 81/236 du 17 juin 1981 ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2012/084 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **MISSI Jean-Paul M à N** au poste de Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun ;
- Vu le Décret n° 2012/085 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **TJONOG Jean-Calvin** au poste de Directeur Général Adjoint du Crédit Foncier du Cameroun ;
- Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°04/AONR/CIPM/CFC/2021 du 17 mai 2021 pour la poursuite et l'achèvement des travaux de construction de l'Agence du Crédit Foncier du Cameroun à Garoua.

DECIDE

Article 1^{er}: Le marché consécutif à l'Appel d'Offres National Ouvert n°04/AONR/CIPM/CFC/2021 du 17 mai 2021 pour la poursuite et l'achèvement des travaux de construction de l'Agence du Crédit Foncier du Cameroun à Garoua est attribué à l'entreprise ci-après :

N° du lot	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
unique	IMMOBILIARE BP 20 460 Yaoundé, Tél : 655 641 061 / 679 349 294	Un milliard deux cent trente un millions quatre cent quinze mille trois cent quatre-vingt- dix (1 231 415 390)	Dix (10) mois

Article 2: La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :

- MINMAP
- CA CFC
- ARMP (JDM)
- Président CIPM
- Chrono
- Affichage
- Intéressés.



Missi Jean Paul
M. à N